



DEMANDE INITIALE POUR LA MÉDAILLE DE SERVICE DES BÉNÉVOLES
LA LIGUE DES CADETS DE L'ARMÉE DU CANADA

Pour être admissible à cette distinction, un membre doit avoir complété avec succès cinq (5) années de service continu et méritoire à la LCAC et être recommandé au niveau de la division ou national où le membre est en service. Un certificat et une épinglette particulière accompagnant la médaille lui sont également décernés. Les détails sont disponibles dans le document principal de la Politique 13-17. Des épinglettes commémoratives pour les années de service supplémentaires (par incrément de cinq années) peuvent aussi être réquisitionnées

Nom du membre :

Adresse :

Téléphone

Courriel

Division/# corps :

Date d'entrée en
service (JJ/MM/AAAA)

Nombre d'années
de service

L'individu a-t-il(elle) déjà reçu
une médaille de service
bénévole?

oui

non

Seulement une épinglette est requise pour
le nombre d'années indiquées ci-dessus

oui

non

RECOMMANDATION:

Nous attestons par la présente que le membre mentionné ci-haut a atteint la période d'admissibilité pour service méritoire à la Ligue des cadets de l'Armée du Canada conformément à la Politique 13-17 de la LCAC, et nous le recommandons pour la Médaille de service des bénévoles en reconnaissance de ce qui suit :

Nominé par:

Approuve par

Autorisé par:

Président du comité répondant

Président de la division

Pour le Comité Exécutif National

Date

Date

Date

Adresse de livraison

Bureau de la division

Corps